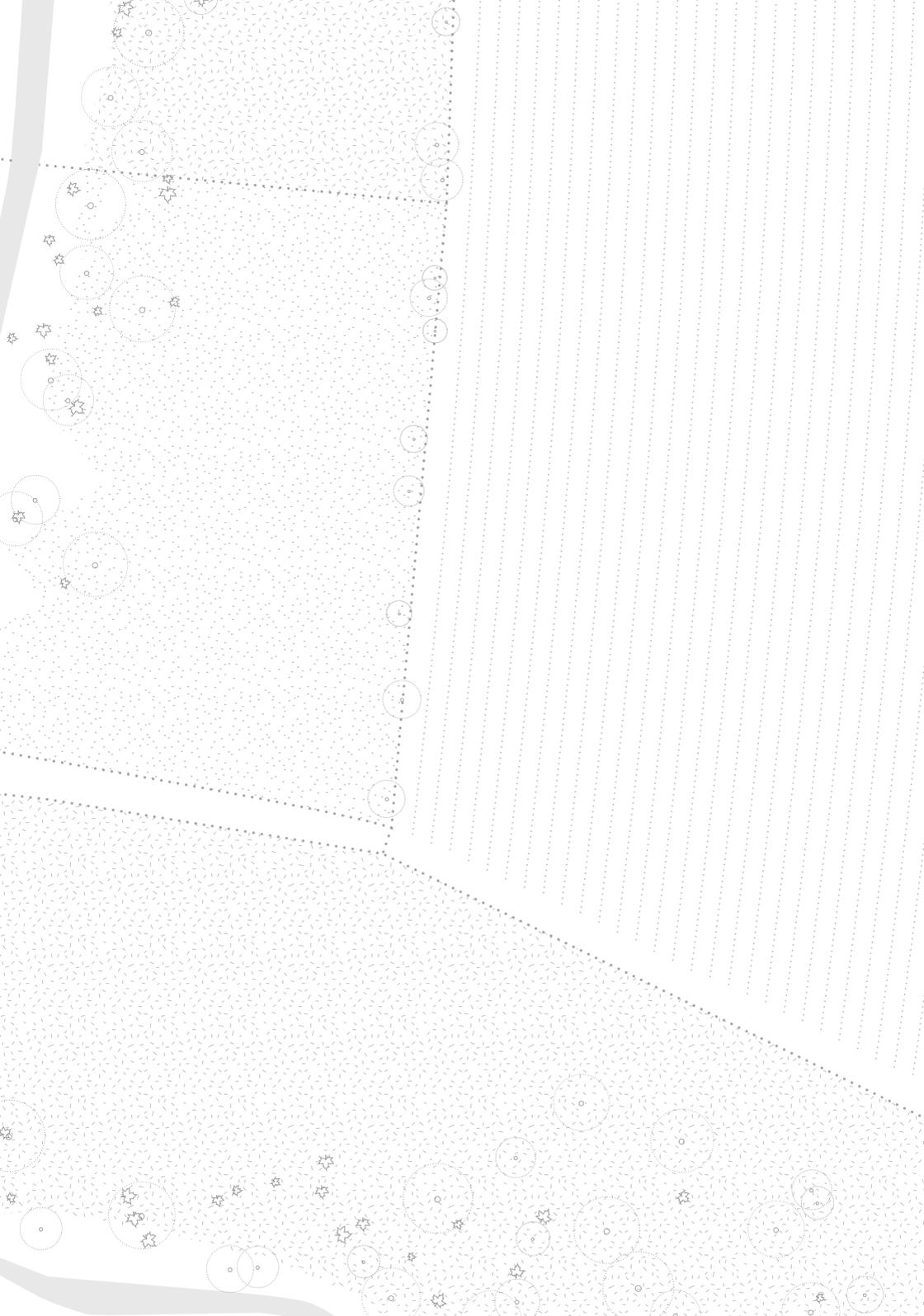


DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

Atelier de sensibilisation à l'aménagement durable





SOMMAIRE

DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

P.05-P.10

PRESENTATION DE L'ATELIER

P.11-P.14

MODALITÉS PRATIQUES

P.15-P.24

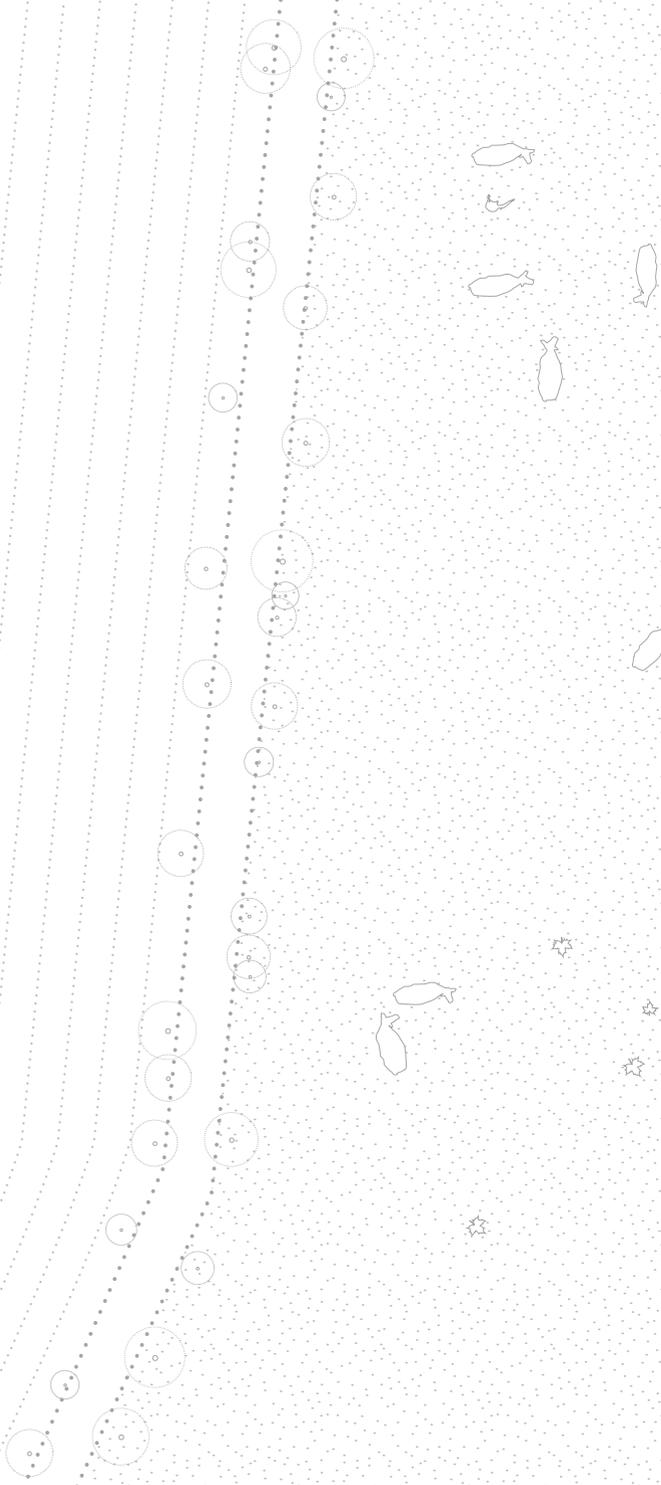
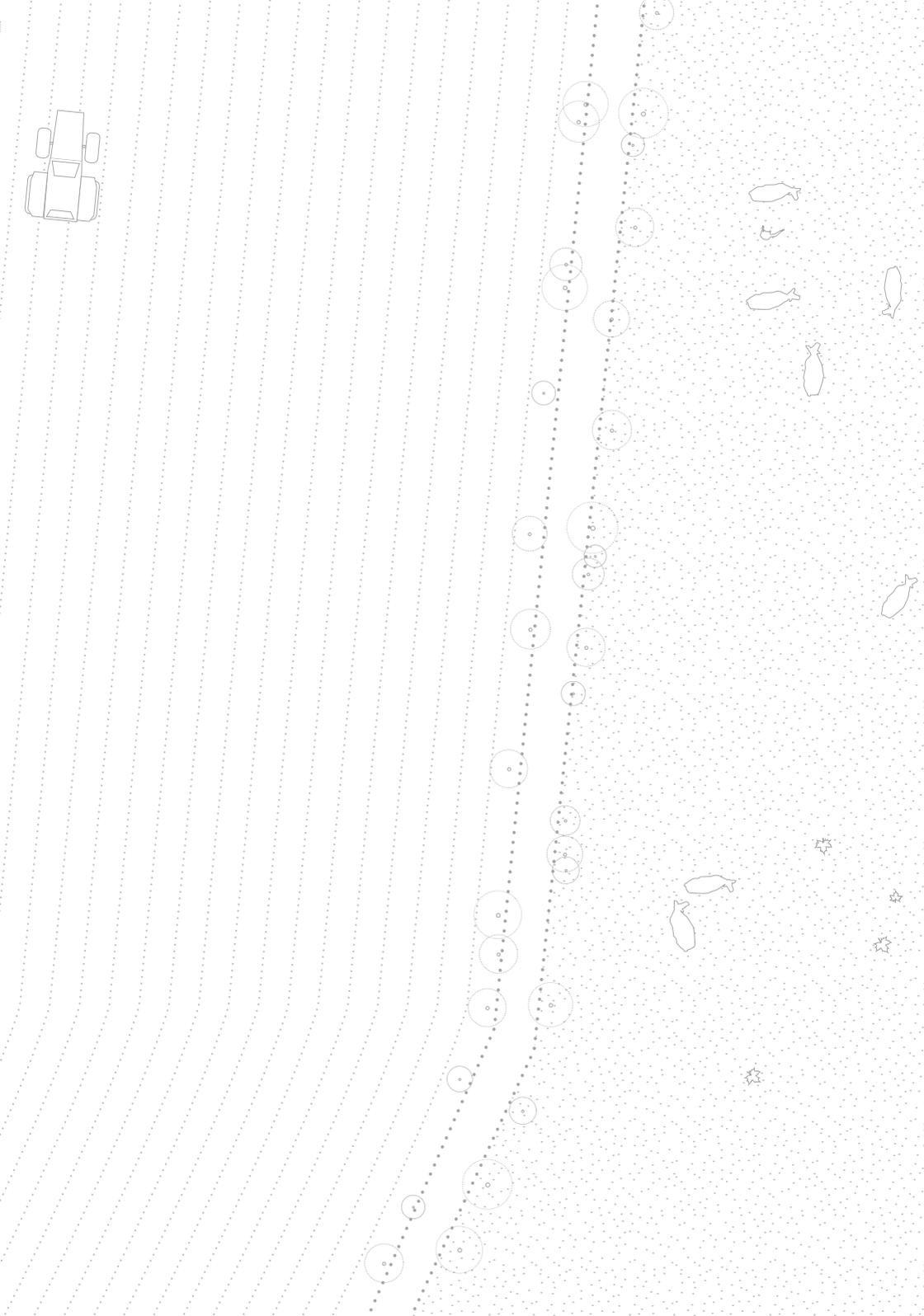
MODE D'EMPLOI

P.25-P.30

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

P.31-P.37

PISTES DE DÉVELOPPEMENTS

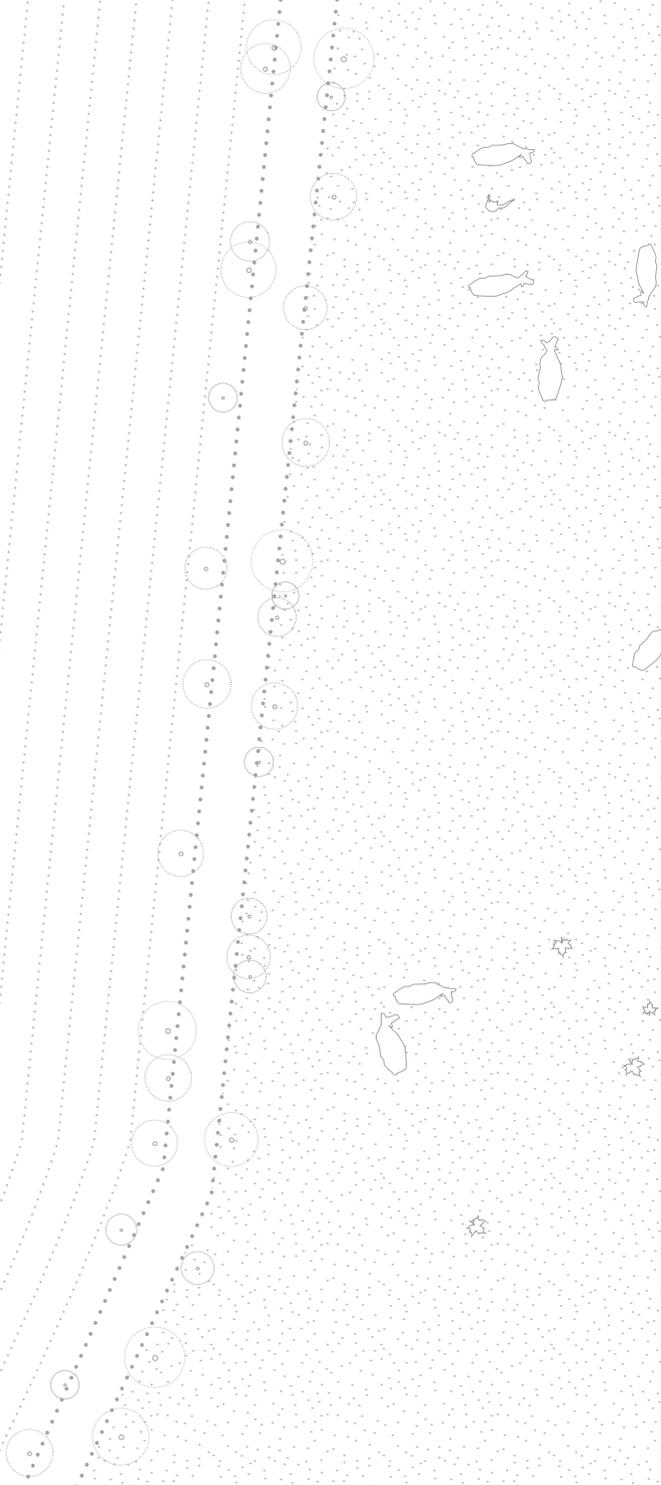
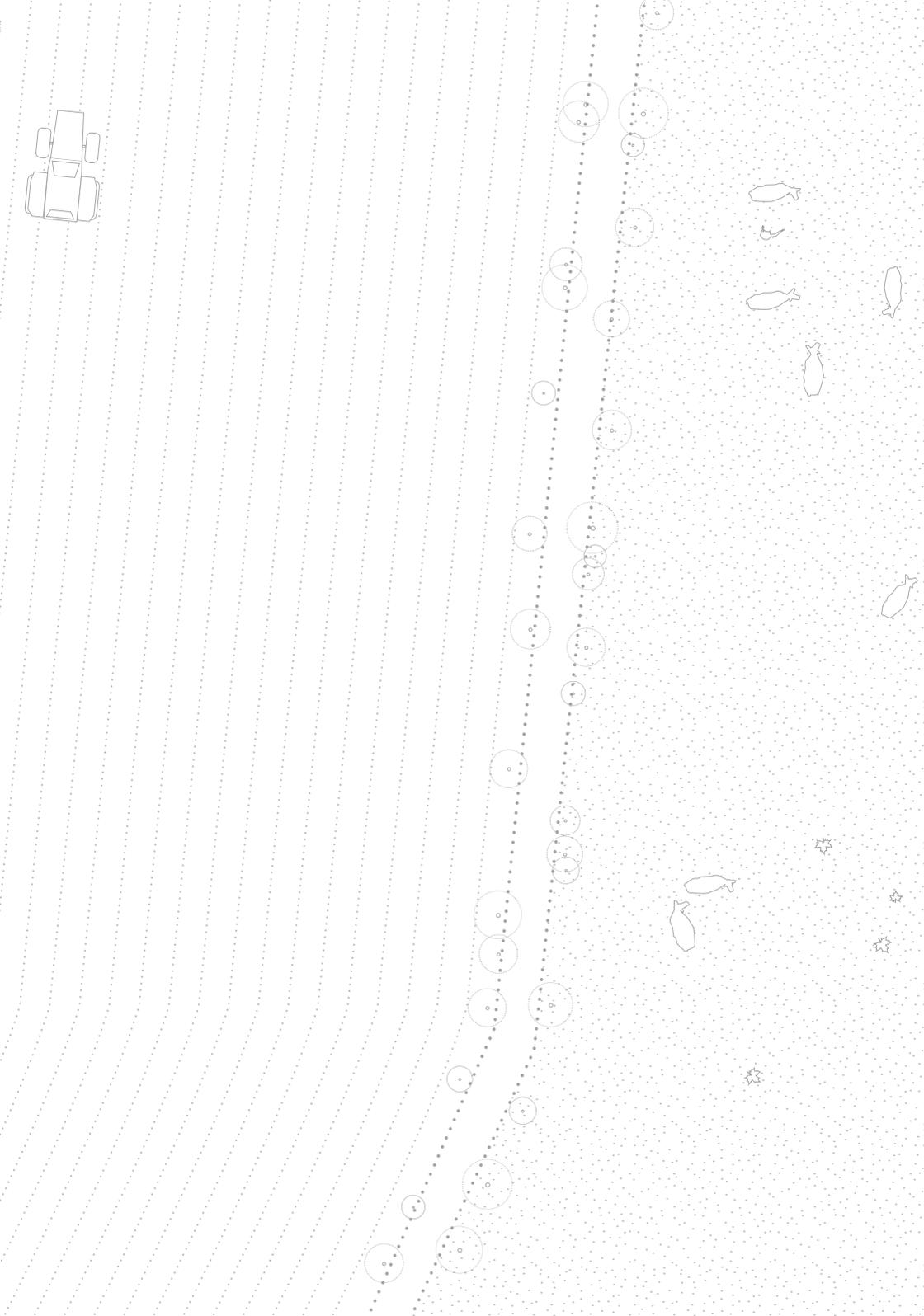


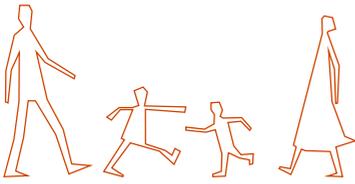


PRÉSENTATION DE L'ATELIER

DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG







LE RÔLE DU CAUE

DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

Le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor est une association reconnue d'intérêt public par la loi sur l'architecture à l'origine de sa création.

L'équipe, composée d'architectes, urbanistes et paysagistes a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics et en particulier du public scolaire. Il est un partenaire pertinent pour les équipes pédagogiques sur les thématiques du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages intégrant le développement durable. Il vise à développer une culture de la qualité, stimuler débats et concertations et soutient le développement de projets d'éducation artistique et culturelle dans ses domaines.

Le CAUE propose aux enseignants un outil pédagogique et une assistance active pour aborder les principes fondamentaux du développement durable de notre territoire local et donner aux enfants les clés pour agir à long terme sur la qualité de leur cadre de vie.

« Archibourg » a été développé pour permettre aux élèves d'appréhender simplement des notions de manière complexe et transversale en se mettant en situation active de projet dans un contexte adapté à l'échelle costarmoricaine.

Il s'agit pour eux d'organiser dans de bonnes conditions l'accueil de nouvelles familles dans une petite commune en tenant compte de tous les éléments de contexte fournis. Les élèves doivent ainsi trouver où et comment installer ces nouveaux arrivants dans une maquette du bourg intégrant le bâti et son environnement naturel. Ils doivent à la fois concevoir et insérer des logements adaptés aux usages et attentes variés de ces nouveaux habitants tout en assurant un développement respectueux de l'environnement communal.

Les supports mis à disposition offrent une base d'atelier et permettent de nombreuses ouvertures possibles en rapport avec le programme et les domaines de compétences attendus.



DOMAINES DE COMPÉTENCES DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

COMPÉTENCES ABORDÉES PAR DOMAINE

[source : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708]

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

- × Acquérir un lexique pour décrire et comprendre les oeuvres.
- × Utiliser un langage scientifique.
- × Recourir à des représentations variées (schémas, dessins d'observation, maquettes...).

Domaine 2 : les méthodes et outils pour comprendre

- × Acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif, ainsi que la capacité de réaliser des projets.
- × Réaliser des projets interdisciplinaires chaque année du cycle, dont un en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- × Comprendre la règle, les principes du droit et de la démocratie.
- × Construire de l'argumentation.

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

- × Explorer l'environnement proche pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux.
- × Comprendre les processus permettant à l'être humain de répondre à ses besoins alimentaires.
- × Comprendre les propriétés des matériaux pour les mettre en relation avec leurs utilisations.
- × Adopter un comportement éthique et responsable et utiliser ses connaissances pour expliquer les impacts de l'activité humaine sur la santé et l'environnement.
- × Comprendre l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre.
- × Etudier les figures géométriques du plan et de l'espace à partir d'objets réels.



DOMAINES DE COMPÉTENCES

DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

Domaine 5 : les représentations du monde et de l'activité humaine

- × Se repérer dans l'espace.
- × Se construire en tant qu'habitant.
- × Comprendre la notion d'échelle.
- × Situer des évolutions techniques dans un contexte historique, géographique, économique ou culturel.
- × Découvrir des traces des éléments de l'histoire du pays, de la région.
- × Prendre conscience des modes de vie.
- × Identifier les caractéristiques qui inscrivent l'oeuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique ou contemporain.

COMPÉTENCES ABORDÉES PAR MATIÈRE

Histoire des arts

- × Acquérir des éléments de lexique et de compréhension face à un monument, un espace.
- × Distinguer les éléments (matériaux, dimensions, fabrication), indicateurs d'usages ou de sens, repérer les étapes de construction d'un bâtiment à l'aide des matériaux.
- × Retrouver des formes géométriques et comprendre leur agencement dans une façade, un pavement.
- × Observer une oeuvre en deux dimensions et en volume, visiter et observer les détails de l'architecture, décrire par le relevé, le dessin ou le schéma.
- × Manipuler et modéliser des formes (picturales, architecturales, matériaux).

Histoire

- × Étudier les traces de l'histoire dans l'environnement proche.
- × Utiliser des frises, être capable de remettre en perspective les monuments et les époques.



DOMAINES DE COMPÉTENCES

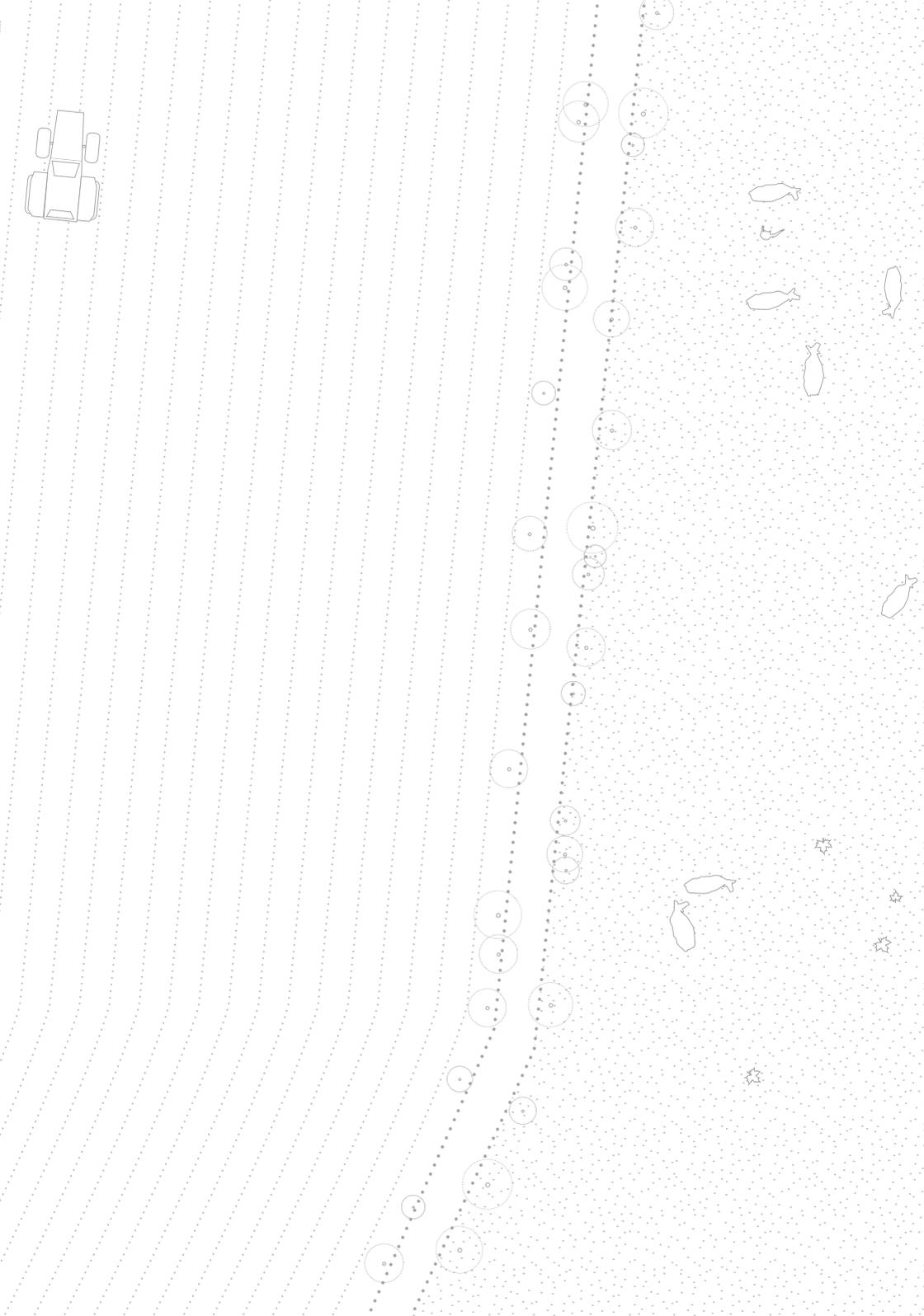
DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

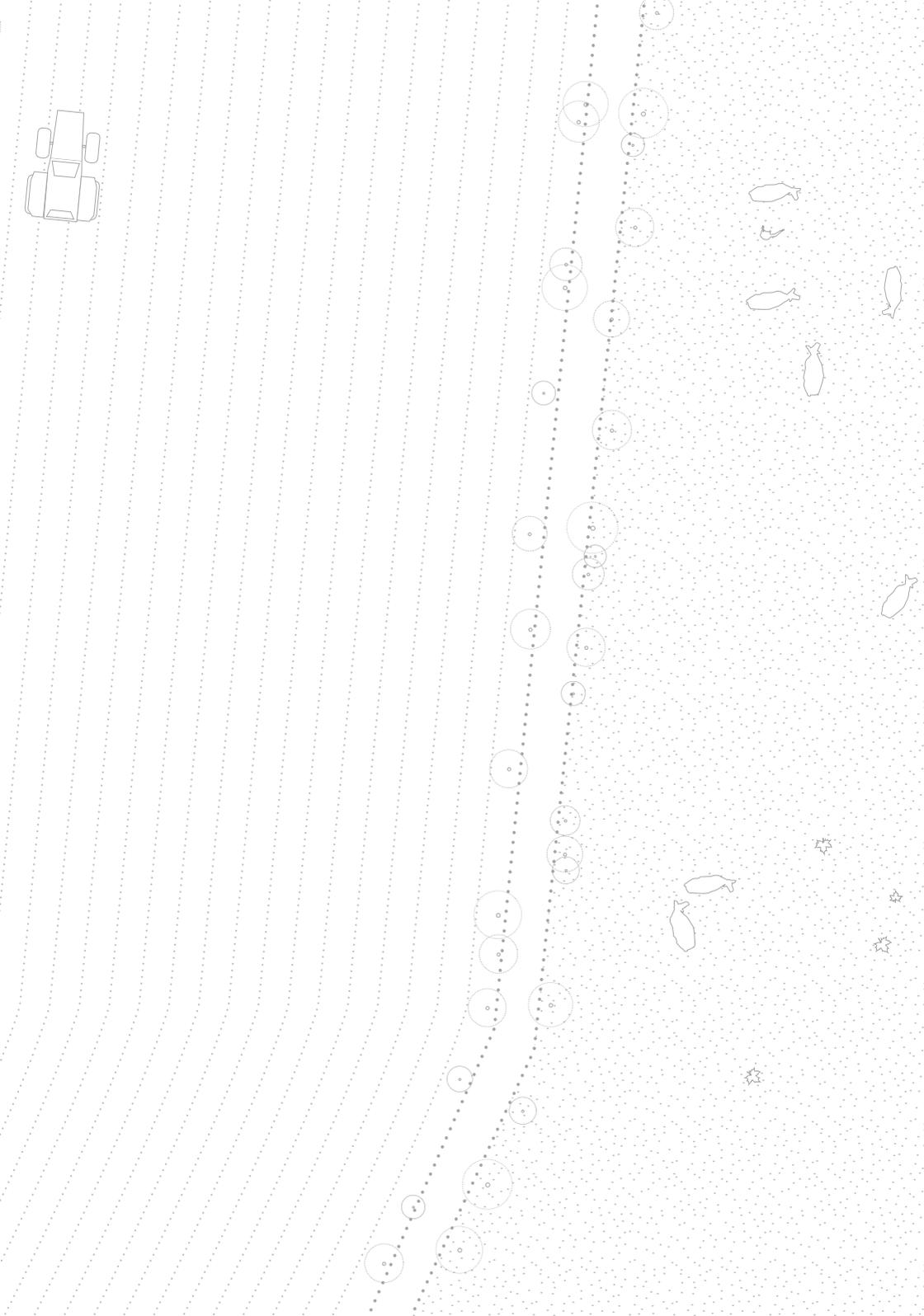
Mathématiques

- × Manipuler échelles, longueurs, volumes.

Géographie

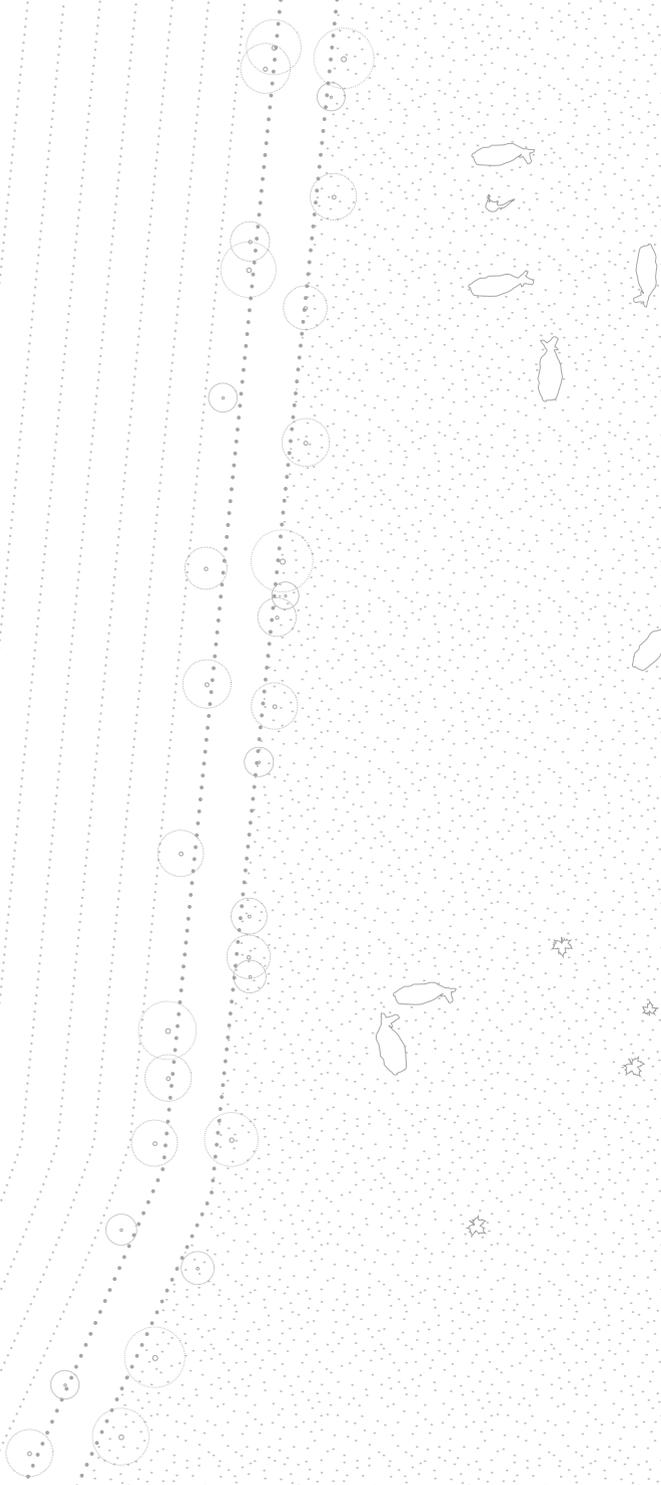
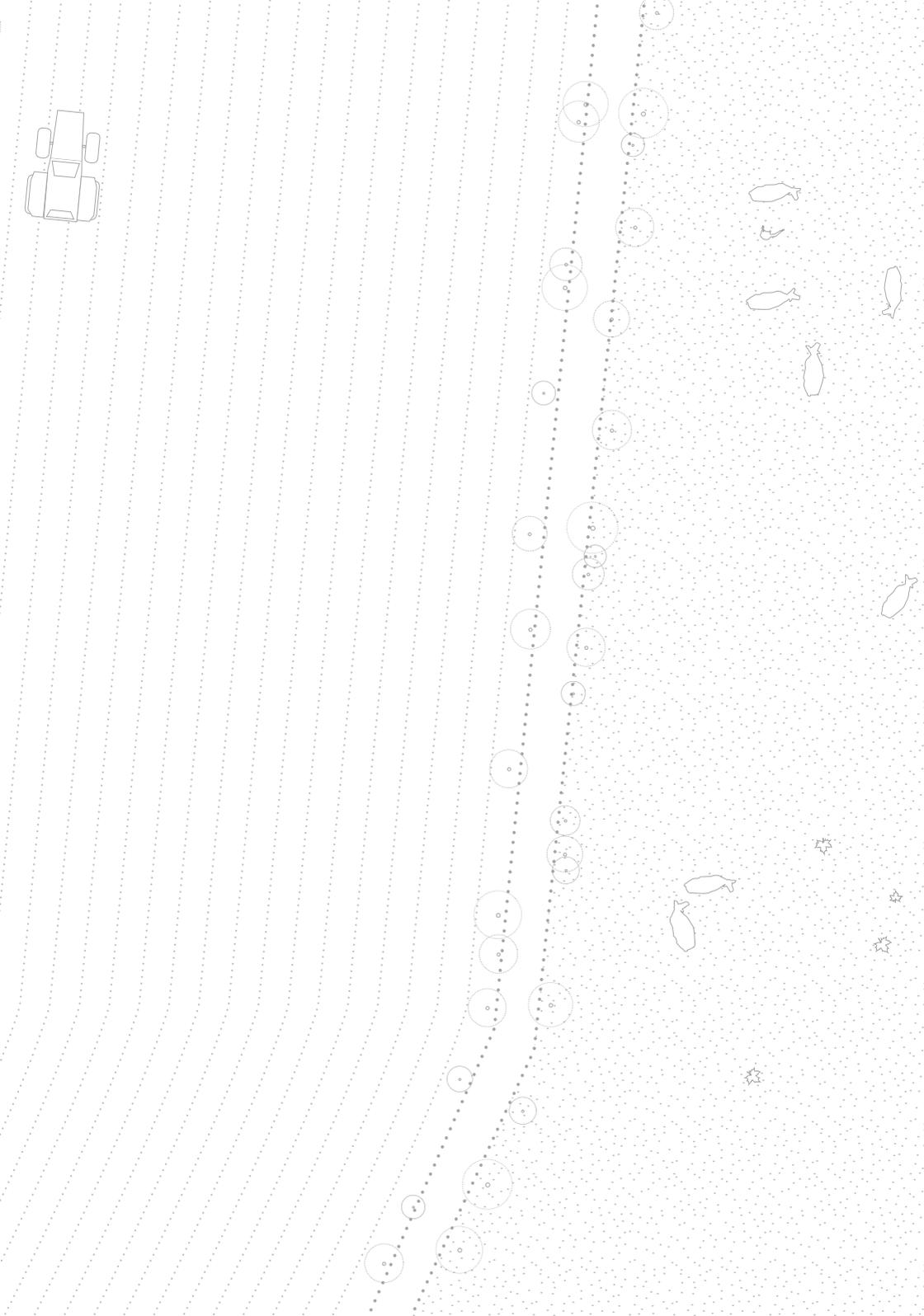
- × Aborder le monde rural, la consommation et les ressources , la notion d'habiter.
- × Analyser et comprendre les relations dynamiques que les individus-habitants et les sociétés entretiennent à différentes échelles avec les territoires et les lieux qu'ils pratiquent, conçoivent, organisent, représentent.
- × Découvrir les usages des lieux de vie du quotidien et de proximité puis analyser la diversité des « habiter » dans le monde.
- × Faire comprendre l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine de la Terre et les enjeux liés.
- × Sensibiliser à la prospective territoriale. Imaginer la ville du futur, comment s'y déplacer, Comment repenser la question de son approvisionnement ? Quelles architectures inventer ? Comment ménager la cohabitation pour mieux vivre ensemble ? Comment améliorer le développement durable ?





A line-art illustration of a family consisting of a man, a woman, and two children, walking towards the right. They are positioned above the main title.

MODALITÉS PRATIQUES
DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG





MODALITÉS PRATIQUES

DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

Possibilités d'accompagnement

Si vous êtes intéressés pour disposer de cet atelier vous pouvez contacter directement le Caue :

- × Nous sommes disponibles pour une présentation complète des supports et pour répondre à vos attentes et questions.
- × En fonction des besoins et des disponibilités, un accompagnement ponctuel d'une ou plusieurs séances en classe peut être envisagé.
- × Le centre de documentation permet de disposer en parallèle d'ouvrages de références pour le jeune public. Ces ouvrages peuvent être empruntés sur la durée de l'atelier.

Modalités de prêt

- × L'outil est disponible actuellement en prêt gratuit en 2 exemplaires qui peuvent être empruntés simultanément dans une classe pour mener un travail sur 2 groupes.
- × La durée du prêt initial est fixée à une période. Cette durée pourra être modifiée en concertation avec les participants en fonction du nombre de classes, des objectifs fixés et de la demande.



SUPPORTS À DISPOSITION

DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

Supports disponibles

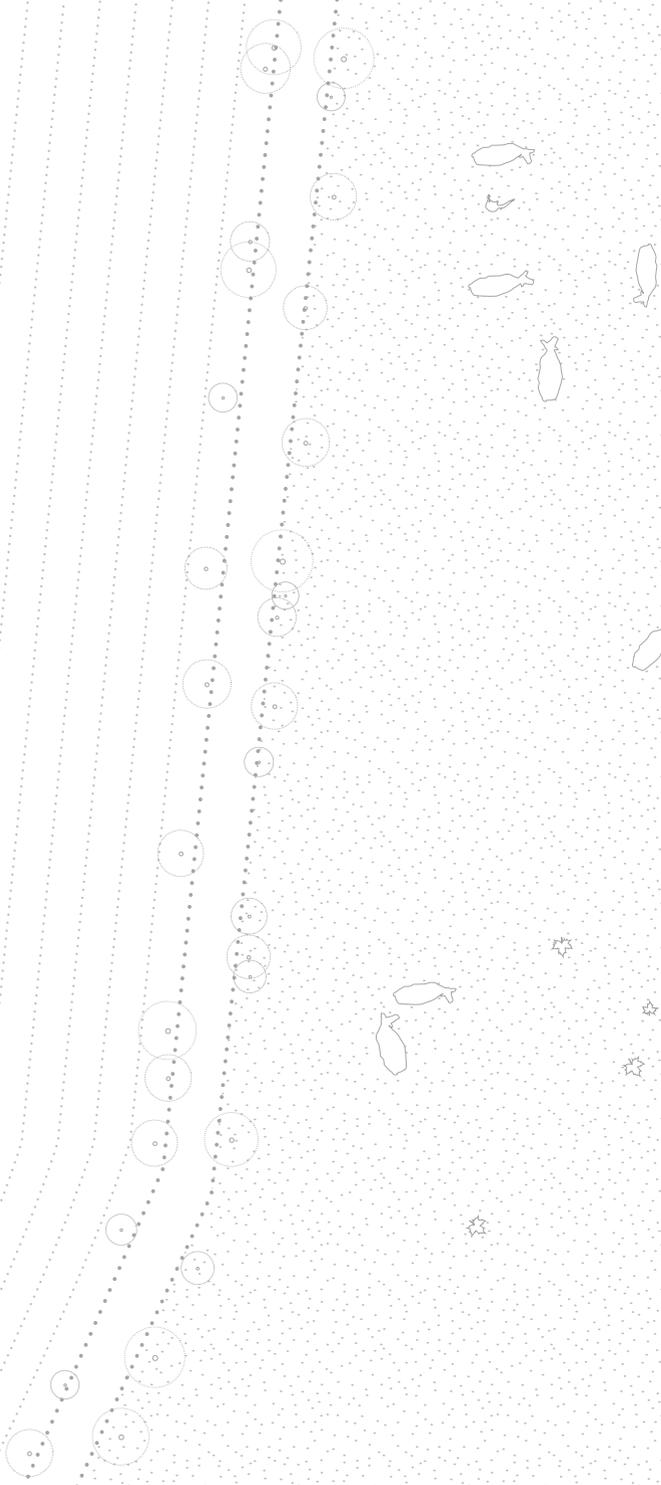
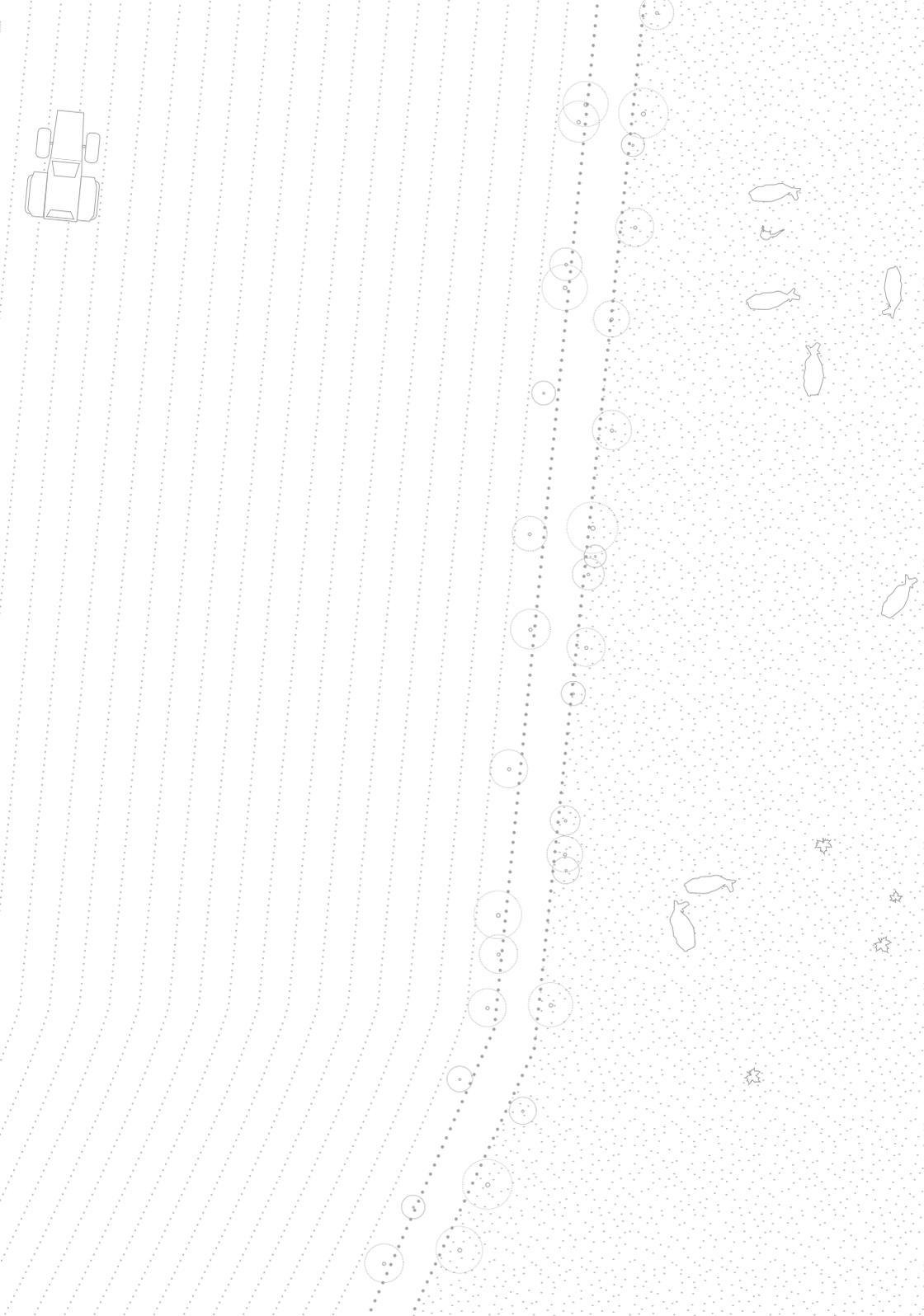
- × 1 plan d'Archibourg format 2,40 m x 1,30 m
- × 31 volumes de bâtiments à installer sur le plan d'Archibourg
- × 1 fiche introductive de lancement "Demain, j'emménage à Archibourg" (A4)
- × 1 lexique des notions abordées (A4)
- × 1 plan de localisation numéroté des bâtiments et des parcelles (A3)
- × 1 plan avec règlement d'urbanisme à afficher (A0)
- × 1 plan d'urbanisme en format (A3) et un règlement en format (A4) à photocopier si besoin
- × 12 cartes familles recto-verso (format 10 x 9,5)
- × 12 étiquettes familles
- × 3 plans d'exemples de disposition des familles (A3)
- × 35 fonds de parcelles (format A3)
- × 6 patrons de volumes pour les constructions à réaliser (A3) à photocopier sur du papier canson en fonction du nombre de participants

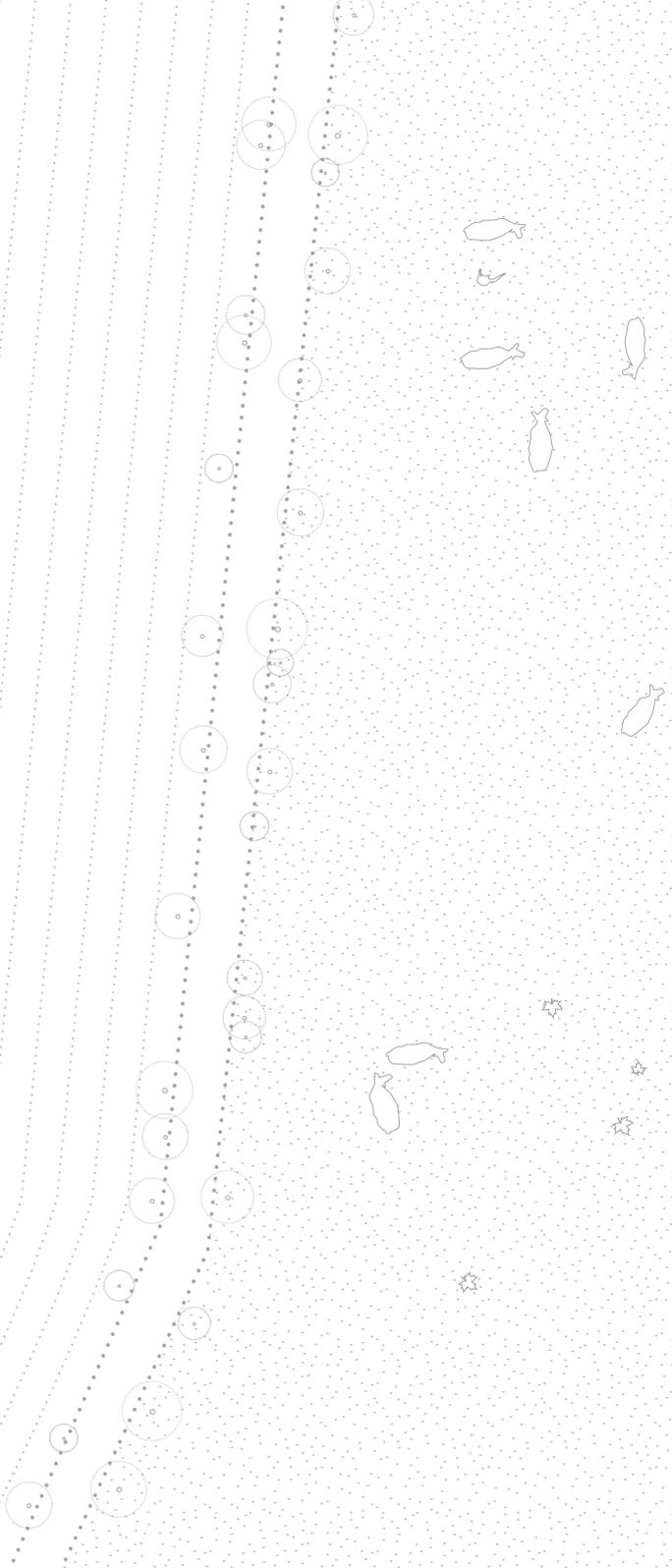
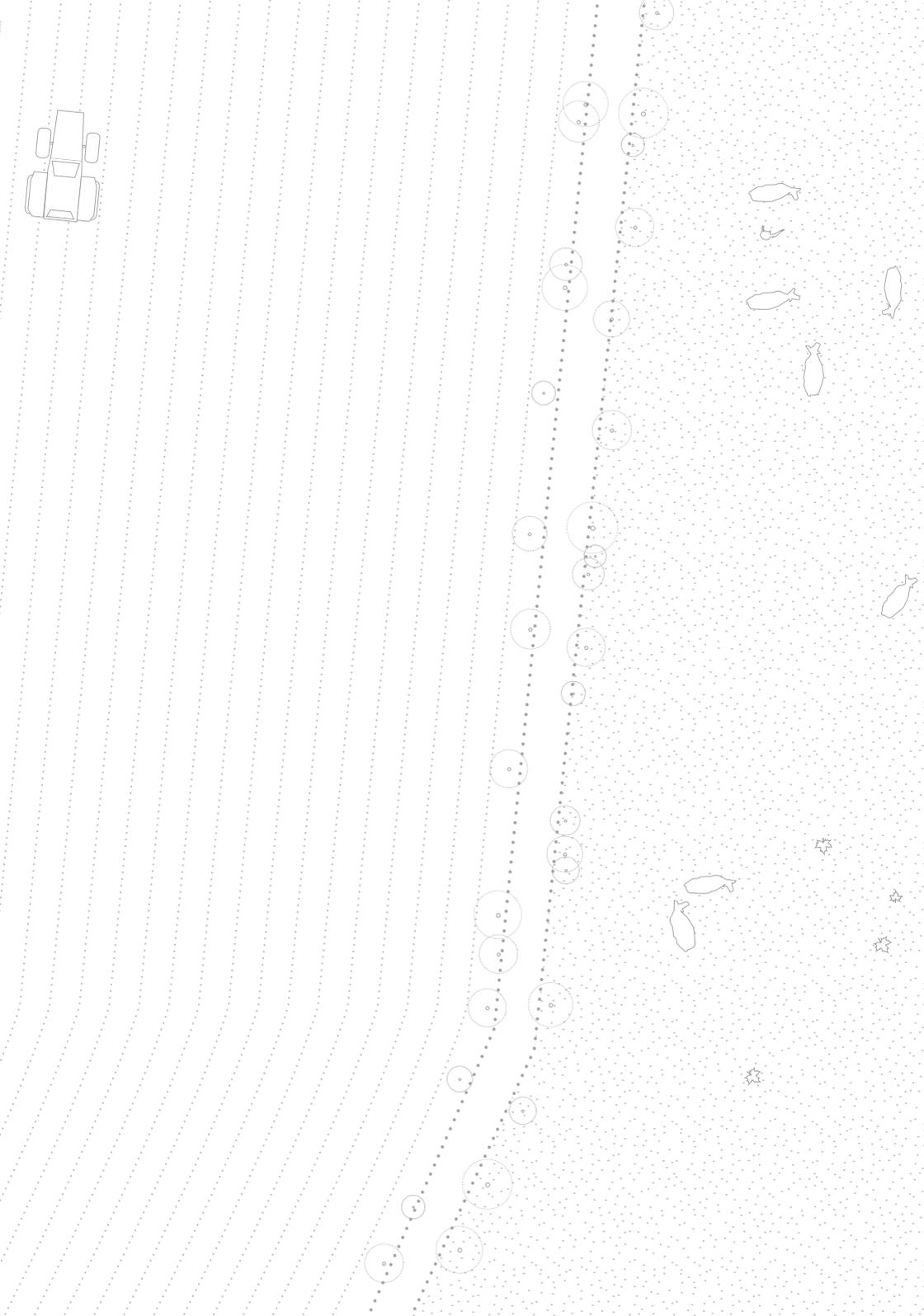
L'ensemble de ces documents est disponible sur demande en format PDF. Sont disponibles également en supplément en version PDF :

- × Les patrons des 31 bâtiments à monter soi même (32 A3)
- × Le plan d'Archibourg en version A3 à assembler (32 A3)

Matériel à prévoir

Tubes de colle liquide / paires de ciseaux / feutres, crayons / feuilles canson 160g / divers éléments de papeterie disponibles ou récupérés (calque, papier vitrail, feuilles blanches et de couleur, carton, kraft...).

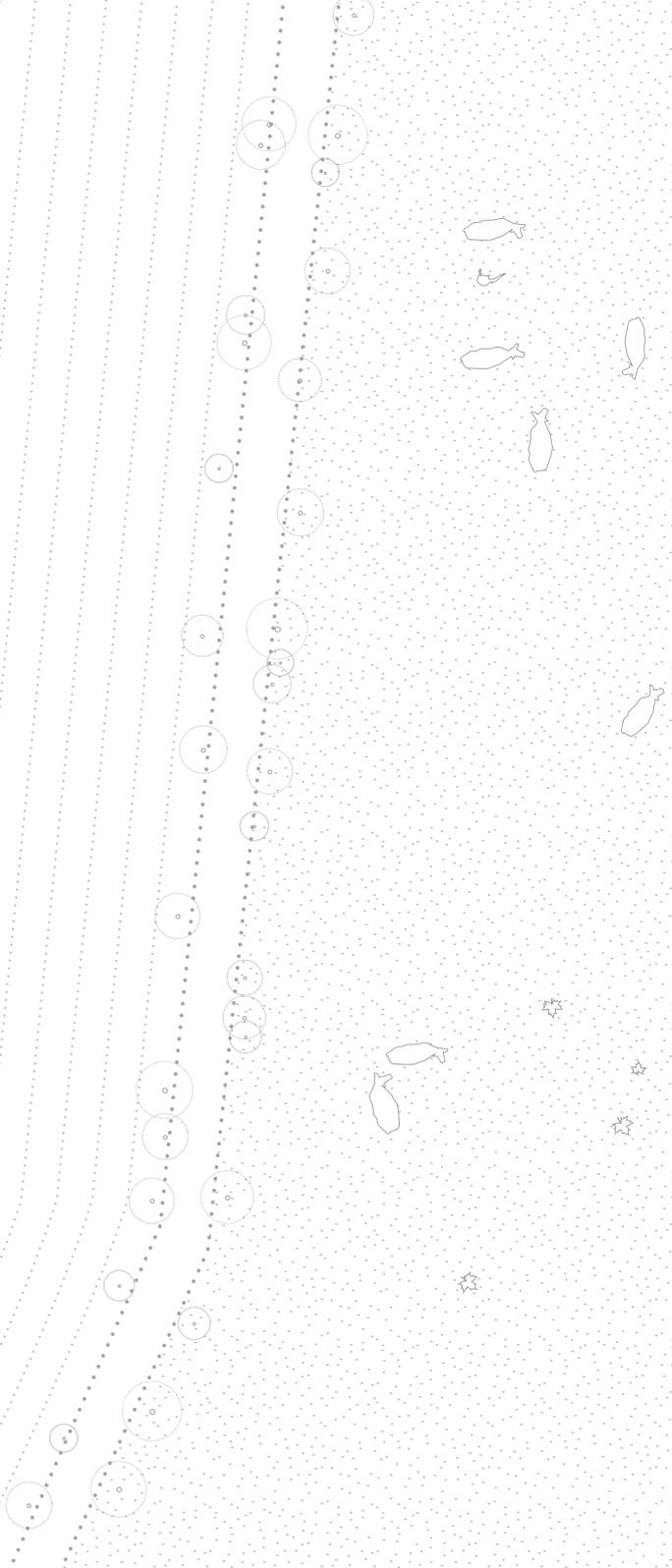
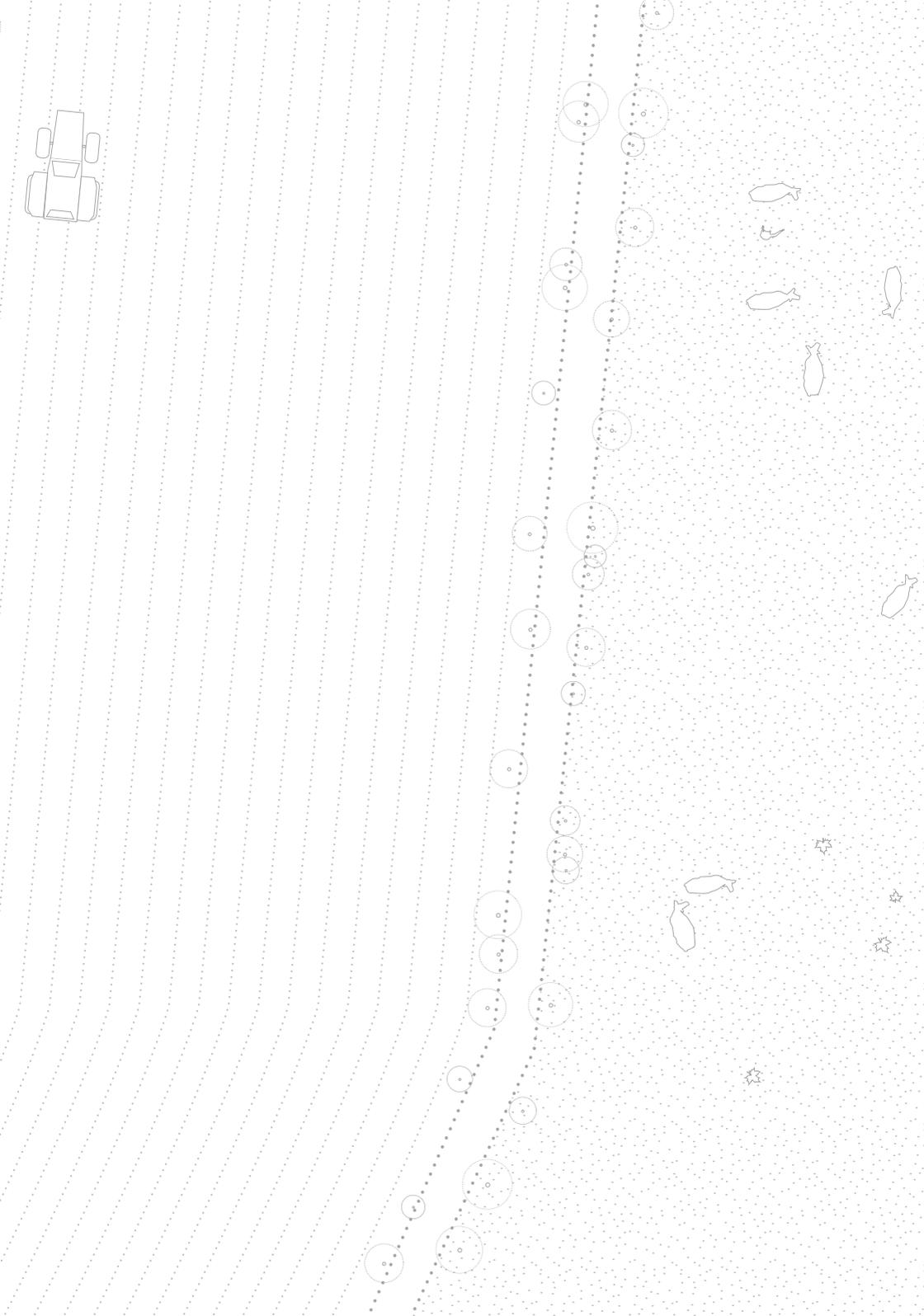


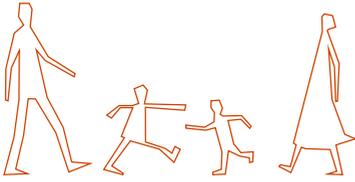


A line-art illustration of a family consisting of a man, a child, and a woman, walking towards the right. The man is on the left, the child in the middle, and the woman on the right. They are rendered in a simple, stylized line-art style.

MODE D'EMPLOI

DEMAIN, J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG



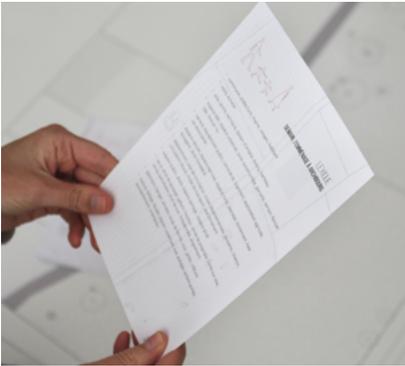


MODE D'EMPLOI

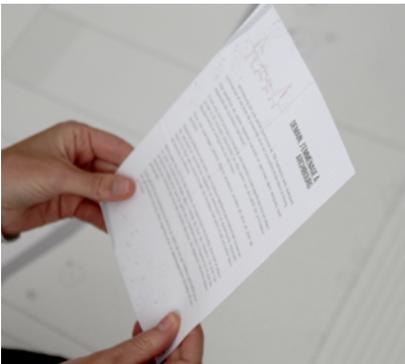
PRÉSENTATION DU PLAN ET CONTEXTE



- × Installer le plan d'Archibourg sur une grande table ou sur le sol.



- × Prendre un temps pour identifier avec les élèves : De quelle nature de document s'agit-il ? Quels sont les indicateurs qui nous renseignent sur le fait que ce soit un plan (échelle, nord, ...), Que voit-on? Que reconnaît-ton? (champs, routes, rivière, bois...), Que représentent les pointillés? (parcelles, terrains). Noter les mots de vocabulaires utilisés. Le lexique peut aider à faire des recherches de vocabulaire.



- × Lorsque tout le monde a identifié qu'il s'agit du plan d'une petite commune nommée Archibourg, lire ou faire lire à voix haute la fiche introductive de l'atelier.



MODE D'EMPLOI PHASE D'INSTALLATION



- × Placer l'église, l'école et la mairie.



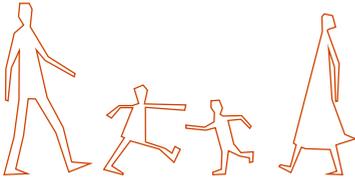
- × Afficher le plan d'urbanisme (A0). Expliquer que l'objectif à présent est de construire la maquette de cette commune en plaçant des bâtiments sur les emplacements prévus.



- × Distribuer un ou deux patrons de bâtiments à chaque élève qui doit découper et coller selon les pointillés pour construire le bâtiment en volume.



- × Si ce temps de construction n'est pas souhaité, il est possible d'utiliser les bâtiments déjà montés. Il s'agit simplement dans ce cas de se repérer sur le plan pour repositionner correctement chaque bâtiment sur sa parcelle. Les numéros des parcelles sont inscrits sous chaque bâtiment.

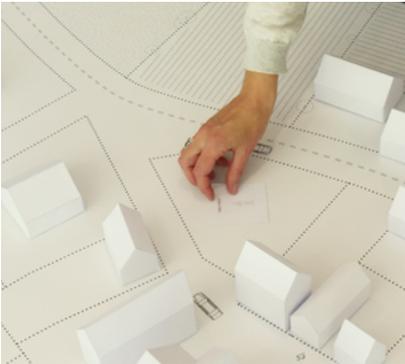


MODE D'EMPLOI

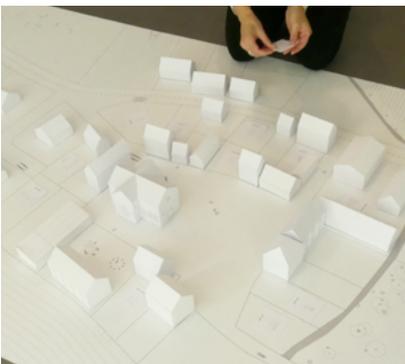
CHOIX DU TERRAIN À BÂTIR



- × Une fois les bâtiments placés, constituer des binômes et distribuer à chaque binôme une des 12 cartes familles et 1 plan A3 d'archibourg.



- × Chaque binôme prend connaissance de ce qui est inscrit sur la face blanche "où s'installer". Il cherche 3 parcelles qui lui semblent adaptées au souhait de cette famille et les classe par ordre de préférence. Ces parcelles peut être bâties ou libres.

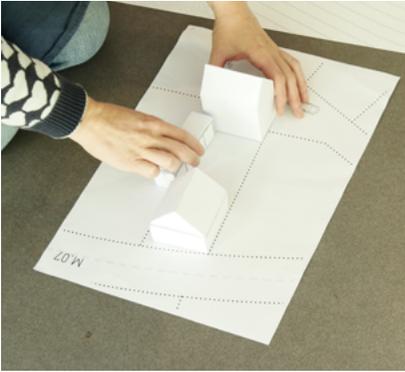


- × Quand tout les binômes ont trouvé, ils proposent tour à tour leur choix n°1 de parcelle et posent leur carte famille sur le plan. Si plusieurs binômes ont choisi la mêmes parcelles, les cartes sont relues avec l'ensemble du groupe et grâce aux choix n°2 ou 3, le groupe se met d'accord sur la meilleure option.



MODE D'EMPLOI

CONSTRUCTION DU PROJET



- × Distribuer à chaque binôme le plan (A3) correspondant à la parcelle qui a été attribuée pour la famille dont il devra concevoir le projet. Chaque binôme doit retrouver l'emplacement de sa parcelle sur le plan A0 et indiquer le Nord sur sa feuille A3. Si la parcelle est bâtie, ils repositionnent les bâtiments existants pour les intégrer ou non à leur projet.



- × Chaque binôme prend connaissance du verso (face orange) de la carte famille.



- × Chaque binôme utilise les volumes de base et le matériel disponible pour proposer une organisation bâtie pour sa famille : position des éléments bâtis par rapport au terrain, positionnement des façades en fonction de la vue, du soleil et des voisins, organisation des volumes par rapport aux activités et aux besoins de la famille, adaptation des espaces extérieurs privés.

EXEMPLE D'INSTALLATION N°1



EXEMPLE D'INSTALLATION N°2



ARCHIGRAM

GAUCHE

BAN

MIRICOTT

PROUVÉ

PIANO BARRAGAN

VISCAL

GERBET NAUDO

SIZA

NOUVEL

LE COHRUSER

Possibilité de mettre les débris éliminés pour la construction dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction).

Possibilité de mettre les débris éliminés pour la construction dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction).

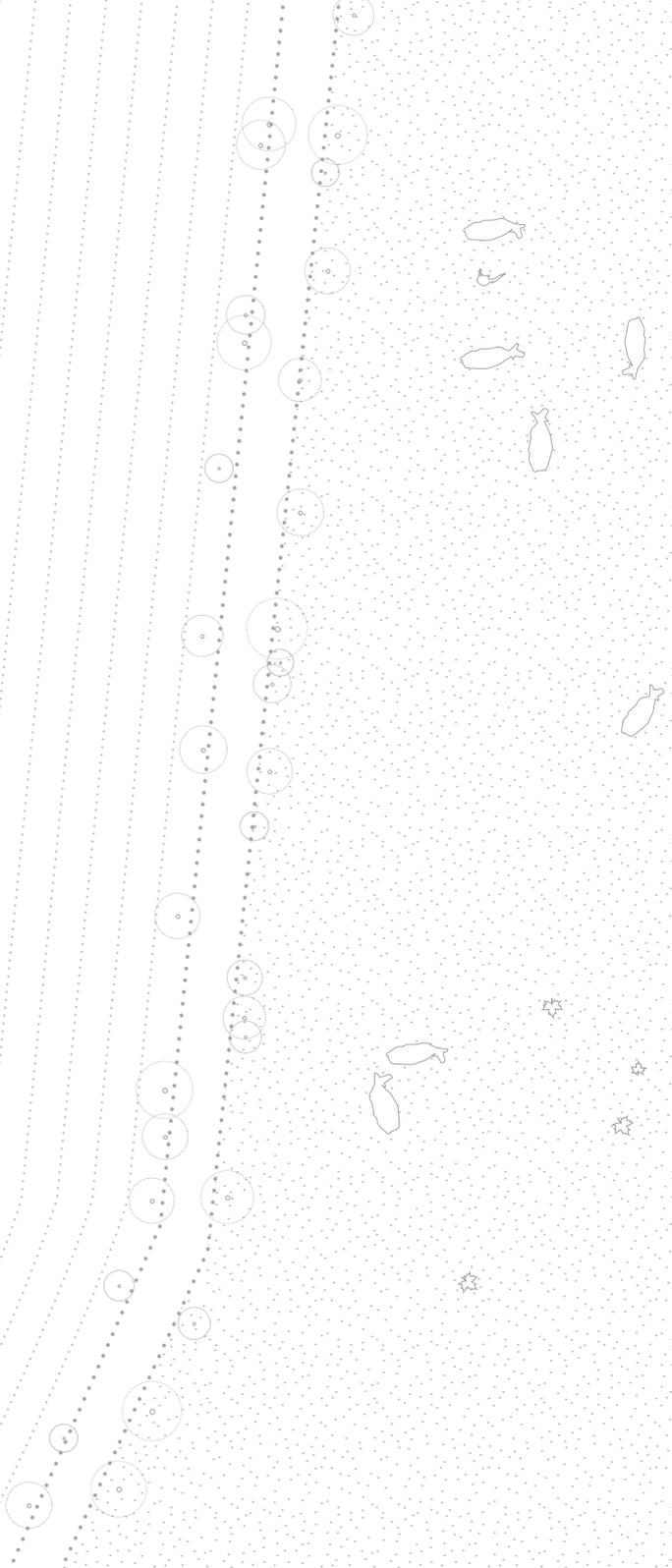
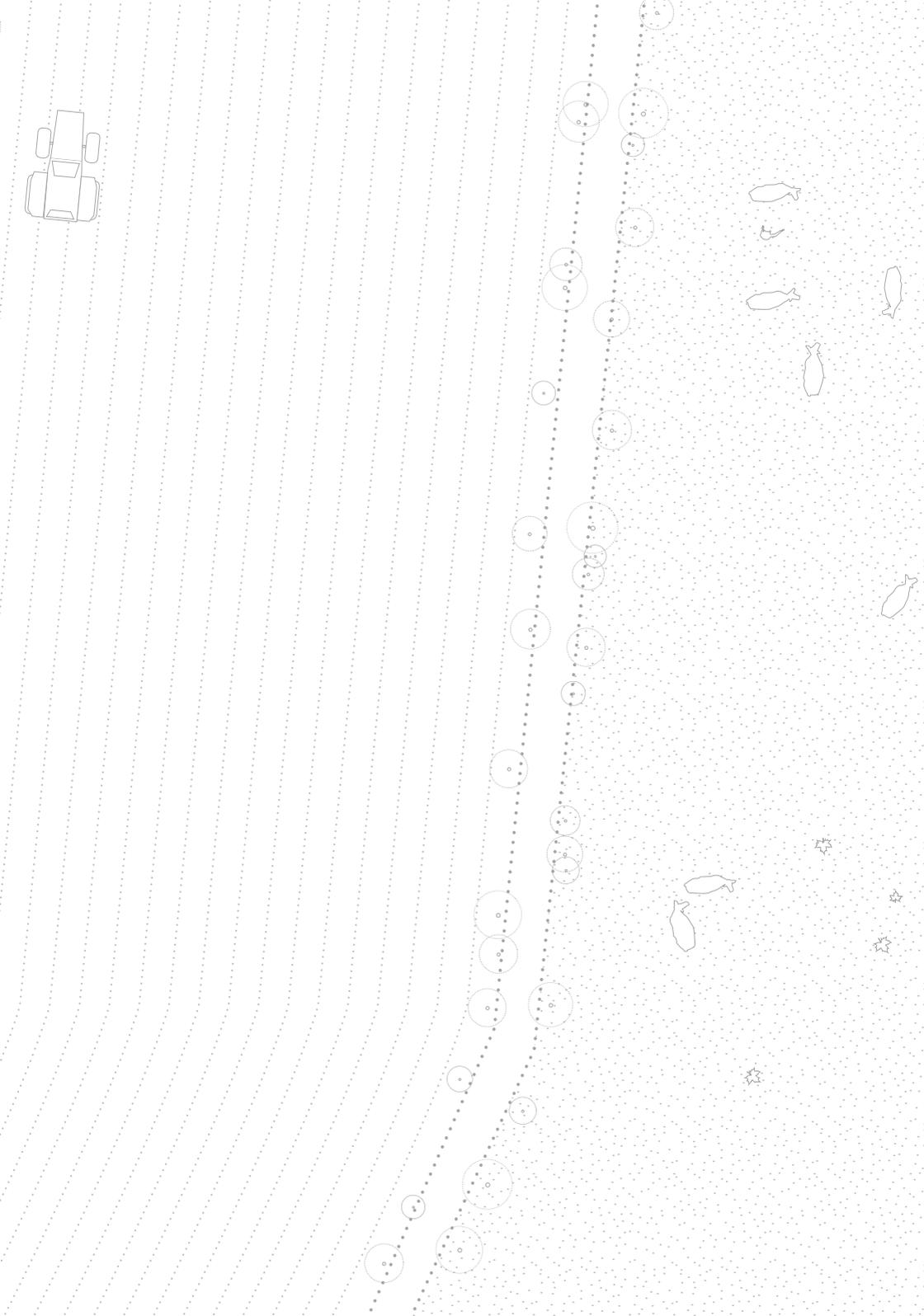
Possibilité de mettre les débris éliminés pour la construction dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction).

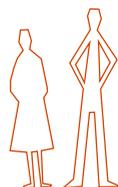
Possibilité de mettre les débris éliminés pour la construction dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction).

Collaborer avec les entreprises locales pour la construction et la maintenance des équipements communs (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction).

Possibilité de mettre les débris éliminés pour la construction dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction).

Possibilité de mettre les débris éliminés pour la construction dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction) et les déposer dans un espace commun (les débris de construction).





ATELIER ARCHIBOURG
CONCEPTION CAUE 22
29 AV. DES
PROMENADES
22000 SAINT-BRIEUC

RENSEIGNEMENTS
02 96 61 51 97

WWW.CAUE22.FR

CAUE ²²
—
—
—